



L'AP-HM obtient un avis favorable pour son plan de modernisation et s'oriente résolument vers son avenir

Claude D'Harcourt, Directeur Général de l'ARS Paca, Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général de l'AP-HM, le Pr Dominique Rossi, Président de la CME, et Arnaud Vanneste, Directeur général adjoint, ont défendu le 31 janvier à Paris le plan de modernisation de l'AP-HM devant le COPERMO (Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers).

Ce plan de modernisation prévoit un investissement de 300 millions d'euros pour mieux accueillir les patients, offrir de meilleures conditions de travail au personnel et optimiser les parcours de soins.

A l'issue de cette réunion décisive, le dossier présenté a été jugé éligible et l'AP-HM recevra dans 15 jours, un avis circonstancié associé à des recommandations. Les réponses devront donc être apportées dans les tout prochains mois. Le dossier sera ensuite envoyé pour une contre-expertise par le Commissariat Général à l'Investissement avant validation définitive de l'enveloppe allouée.

Une étape essentielle franchie avec succès

Le COPERMO a reconnu l'énorme travail réalisé par l'AP-HM ainsi que la qualité, la pertinence et le sens du projet de modernisation construit autour du projet médical.

La crédibilité de l'AP-HM a été renforcée et le projet sera éligible au financement de l'État.

Le COPERMO a souligné le fort engagement de la communauté médicale et la qualité du projet médical répondant sur chaque site aux missions de recours et de service public. Le COPERMO a donc validé le schéma d'organisation hospitalo-universitaire multi-sites, la thématisation proposée, mais aussi le maintien de 2 sites d'urgences et la construction de la nouvelle maternité Centre.

Et la suite ?

Dans les toutes prochaines semaines :

- Une aide financière sera dégagée en urgence par l'ARS, ce qui témoigne de la volonté de l'Etat d'aider l'AP-HM ;
- Les recommandations du COPERMO sur le projet seront transmises à l'ARS, et l'AP-HM devra y répondre avant l'envoi au Commissariat Général à l'Investissement pour contre-expertise ;
- Les études et travaux du projet de modernisation seront poursuivis et la programmation de chaque partie du projet sera lancée avec les sites et pôles concernés afin d'établir le programme technique détaillé.



Tous les projets seront élaborés et menés avec l'implication de l'ensemble des acteurs, notamment les responsables médicaux et non médicaux des pôles et des sites, pour s'assurer de leur qualité et de leur pertinence. Le suivi et le pilotage d'ensemble seront menés conjointement par la Direction générale et la CME. La concertation collégiale est une condition de réussite durable.

L'AP-HM remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier et est très fière de ce premier succès et de sa crédibilité retrouvée. Elle va poursuivre la conduite de ce projet avec détermination et engagement afin de franchir les prochaines étapes avec succès.

Le plan de modernisation de l'AP-HM : points essentiels

Le plan de modernisation de l'AP-HM s'inscrit dans une stratégie globale basée sur 3 axes

- Un projet d'établissement (2017-2021)
- Un projet de redressement financier (CREF)
- Un projet de modernisation des infrastructures.

Ce plan de modernisation correspond au plan d'investissement nécessaire à la mise en œuvre du projet médical et du projet d'établissement. L'AP-HM souhaite ainsi engager 300 millions d'investissements qui lui permettront notamment de :

- Renover ses unités d'hospitalisation
- Créer des unités de chirurgie ambulatoire avec des circuits courts dédiés
- Proposer des plateaux de consultations et d'hospitalisation de jour dédiés
- Construire une maternité adossée à l'hôpital d'enfants de la Timone
- Mettre en sécurité les bâtiments

Il s'agit d'un plan pour l'avenir

- Pour propulser le CHU au plus haut niveau en termes de soins, d'enseignement et de recherche
- Pour garantir de meilleures conditions d'accueil et de confort aux patients qui lui font confiance
- Pour garantir des conditions de travail améliorées

Ce projet a obtenu le soutien de la Ville de Marseille, de la Métropole Aix-Marseille Provence, du Département et de la Région.